



COLLEGE
JOSEPH KESSEL
PLAINE GUILLAUME
47150 MONFLANQUIN



COLLÈGE JOSEPH KESSEL

ANNÉE SCOLAIRE

2024-2025



LIVRET DE DÉCOUVERTE

Contacts utiles

COLLÈGE JOSEPH KESSEL
45 Chemin de Guillaume - Plaine de Guillaume
47150 MONFLANQUIN

- **Numéro de téléphone :** **05 53 364 364**
 - **Vie Scolaire** : Absences, retards, sorties etc. **choix 1**
 - **Secrétariat de Gestion** : Cantine, bourses, voyages etc. **choix 2**
 - **Infirmier** : **choix 3**
 - **Secrétariat de Direction et de Scolarité** : Dossier administratif, Pronote, EduConnect, DNB, Stage, mini-stage, inscriptions etc. **choix 4**

- **Pronote** : communication avec les enseignants, l'administration, la gestion, la CPE, la Vie Scolaire, l'infirmière etc.

- **Adresse mail collège :**
ce.0470026y@ac-bordeaux.fr

- **Adresse site internet :**
<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-joseph-kessel/>



Au collège :

Respect de soi et des autres

Responsabilisation et autonomie

Persévérance et dépassement de soi

Bienvenue au collège

En septembre, tu vas entrer en 6^e. Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte du collège où tu vas passer quatre ans.

Le collège, comme tu t'en rendras compte rapidement est assez différent de l'école primaire :

- il est plus grand, il y a plus d'élèves et plus d'adultes,
- tu vas avoir des professeurs différents (et des salles de classes différentes) pour chaque matière,
- une équipe d'adultes est là pour assurer ton accueil ; certains ont un rôle que tu ne connais pas jusque-là,
- tu vas devoir apprendre à te repérer dans le collège,
- tu vas aussi apprendre à t'organiser pour devenir de plus en plus autonome dans ton travail.

Ce livret d'accueil a pour objectif de te présenter le collège : les différents personnels, les nouveautés par rapport au CM2, l'organisation de la journée et de la semaine ; mais surtout, n'hésite pas à nous interroger ou nous confier tes inquiétudes, nous saurons te renseigner ou t'orienter vers la personne qui pourra répondre à tes questions.

Nous te souhaitons une bonne année de 6e.



Rôle de chacun

➤ **La Principale** : Mme LABARBE

C'est la cheffe d'établissement, elle est responsable du collège. Elle organise le travail des adultes et des élèves de l'établissement, elle prend les décisions importantes concernant la vie du collège.

➤ **La secrétaire générale** : Mme HABRI

Elle gère le budget du collège ; elle reçoit par exemple les chèques pour la cantine et pour les voyages scolaires, achète les fournitures et les manuels scolaires, passe les commandes, organise le service de la cantine et des agents qui entretiennent le collège.

Elle est secondée par une **secrétaire de gestion**, Mme SAUVOUX.

➤ **La secrétaire de direction et de scolarité** : Mme RIFF

Elle enregistre les inscriptions des élèves, fournit les certificats de scolarité, gère les codes Pronote des élèves et des parents et travaille en étroite collaboration avec la Principale.

➤ **La C.P.E.** (Conseillère Principale d'Education) : Mme DASTIC

Elle est responsable de **la Vie Scolaire**. Elle dirige les personnels de Vie Scolaire (assistants d'éducation). Elle contrôle les absences et les retards des élèves, dont elle suit la scolarité en général. Elle suit la vie de la classe notamment par l'échange d'informations avec les professeurs sur le comportement et le travail des élèves.

➤ **Les Assistant.e.s d'Éducation** : Ils veillent à la sécurité des élèves et au respect du règlement intérieur. Ils travaillent avec Mme Dastic. Ils surveillent les élèves pendant les heures d'étude et également dans la cour pendant les récréations. Ils apportent une aide au travail des élèves, aident à l'animation de la vie du collège etc. Ils assurent également la surveillance de la demi-pension.

➤ **La/Le Professeur.e principal.e** : Parmi tous tes professeurs, il y a la/le professeur.e principal.e qui suit plus particulièrement ta classe.

Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander. Il t'accueillera le jour de la rentrée avec les autres élèves de ta classe et t'informera sur le collège et le déroulement de l'année. Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité. Il est ton professeur référent.



➤ **La/Le professeur.e documentaliste** : Mme ROUX

Elle est responsable du Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.). Son rôle est de t'accueillir pour te proposer des lectures, de mettre à ta disposition des revues, et de t'apprendre à rechercher des informations, à préparer des exposés. Fréquenter le C.D.I. quand tu n'as pas cours peut t'aider dans ton travail scolaire.



➤ **L'Infirmière** : Mme CALPENA

Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien. Elle est à l'écoute des élèves, et apporte des conseils et met en place des actions en matière de prévention, d'éducation à la santé et à l'hygiène. Elle travaille beaucoup avec Mme Dastic.



➤ **Les agents territoriaux** : Ils sont chargés d'entretenir le collège, et d'assurer aussi le service de la Demi-Pension. Leur travail permet d'avoir un bel établissement, propre, bien entretenu qui offre les meilleures conditions pour travailler. Nous devons tous respecter leur travail, et tout faire pour entretenir la propreté des locaux comme de la cour de récréation.



➤ **La cheffe de cuisine et le second** : ils sont en charge de la préparation des repas, en adéquation avec le programme « *Du 47 dans nos assiettes* ».



Changements par rapport au CM2

Plusieurs professeurs : un.e pour chaque discipline.

De nouveaux lieux et temps de travail et d'étude

- **La Salle d'étude**

Il y aura dans ton emploi du temps des heures d'étude (ce sont des moments où tu n'auras pas cours). Pendant cette heure tu iras en « salle d'étude » pour y faire ton travail personnel. Tu y seras accueilli.e par un.e assistant.e d'éducation qui pourra t'aider dans ton travail. Cette heure doit te permettre de t'avancer et de t'organiser dans ton travail personnel.

- **Le C.D.I.**

Il est ouvert tous les jours et aux récréations matinales, tu peux profiter de tes moments libres pour y aller.

Tu peux également avoir accès à des ordinateurs, au réseau Internet et à différentes applications. Tu peux y travailler seul ou en groupe et demander de l'aide à la/le professeur.e documentaliste ou tout simplement lire pour ton plaisir.

- **Semaine A / Semaine B**

Une semaine sur deux, l'emploi du temps de ta classe peut être un peu différent. Tu auras un emploi du temps pour les semaines A et un pour les semaines B.

Tu prendras l'habitude, lorsque tu prépareras ton sac de cours, de vérifier ton emploi du temps (sur la carte que tu devras présenter à l'entrée du collège ou dans Pronote), si nous sommes en semaine A ou en semaine B afin d'éviter toute erreur.

- **Les Groupes**

Dans certaines matières, il y a des groupes (Groupe 1/Groupe 2). On te précisera ton groupe dès le début de l'année, il faudra t'en souvenir, note-le quelque part dans ton agenda. Certains groupes peuvent être constitués de plusieurs classes (CHAAP, FCA (Français et Culture Antique), latin, etc.)



• **Le rangement dans la cour**

Dans la cour, **tu dois te ranger** à l'emplacement de ta classe (marquage au sol) à chaque fin de récréation donc 4 fois par jour : à **8h37** le matin en arrivant, à **10h42** après la récréation, à **13h07** ou **14h02** après le repas et à **15h12** après la récréation. Tu dois le faire, sans attendre qu'on te le demande.

Un **casier** te sera attribué en début d'année scolaire. Il doit être obligatoirement fermé par un cadenas (à clé de préférence). Les affaires personnelles et sacs de cours et d'EPS doivent être placés à l'intérieur (y compris lors des récréations).

• **Les horaires du collège**

08H20 : Ouverture du portail

08H37 : Sonnerie et mise en rang dans la cour

08H40 : Début des cours

Dès que tu entends la sonnerie, tu dois te ranger dans la cour à l'emplacement correspondant à ta classe et attendre que ton professeur vienne chercher ta classe pour se rendre en cours.

10H30 - 10H45 : Récréation

Pendant la récréation, tu dois obligatoirement rester dans la cour (il est formellement interdit de se promener dans les couloirs).

A la sonnerie, tu dois te ranger de la même manière qu'à 8H40.

11H40 : Repas 1^{er} service (possibilité de reprise des cours à 13h10)

12h35 : Repas 2^{ème} service (reprise des cours à 14h05)

14H05 : Début des cours de l'après-midi

15H00 - 15H15 : Récréation

17H05 : Fin des cours

L'année de 6^e va te demander de développer ton autonomie tout au long de ta scolarité au collège, en apprenant peu à peu à t'organiser dans ton travail et tes études, en ayant de moins en moins besoin d'être guidé.e.

Devenir autonome sera :

- Apprendre à travailler seul
- Apprendre à s'organiser
- Oser poser des questions
- Découvrir les méthodes de travail qui te conviennent le mieux
- S'auto-évaluer



Apprendre à s'organiser

Être responsable de son travail

Avoir une bonne attitude de travail en classe

- **PRONOTE**

Le collège dispose d'une application en ligne qui permet de consulter/prendre connaissance/suivre les absences, les notes, l'emploi du temps et le cahier de texte.

Pronote permet aussi de communiquer avec le personnel du collège.

Des informations ainsi que des messages sont transmis par Pronote. Il est donc important de t'y connecter très régulièrement ainsi que tes parents.

Tu peux y avoir accès depuis chez toi à partir d'un ordinateur ou de ton téléphone portable avec un mot de passe qui te sera donné en début d'année. Tes parents auront un accès « parents » avec leurs propres codes dès la rentrée.

- **Liaison Famille-collège**

Un passeport scolaire (carte plastifiée) te sera remis en début d'année scolaire. Il comprendra ta photo, ton emploi du temps, ton régime d'entrée et de sortie

Ce document t'accompagnera tout au long de l'année. Tu devras l'avoir tous les jours avec toi : C'est ton « passeport scolaire ». Tu dois le présenter à l'entrée dès ton arrivée au collège et pour sortir de l'établissement. Tu dois pouvoir le présenter à tout personnel du collège qui te le demanderait.

Tes responsables peuvent communiquer avec l'établissement par téléphone, par mail ou par message Pronote.

- **L'emploi du temps**

Au collège, l'emploi du temps est fixé pour toute l'année, il répartit les heures de cours de la semaine, tu changeras de professeur à chaque heure. Pour te repérer, tu dois bien regarder ton carnet de liaison. Il te faudra apprendre à t'organiser en fonction de cet emploi du temps : apporter en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée, préparer ton cartable le soir. Tu peux prendre connaissance des changements d'emploi du temps sur Pronote.

- **Ton cahier de textes ou agenda**

Le cahier de textes te servira à organiser ton travail. Tu devras l'avoir toujours sur toi pour ne rien oublier, et le consulter régulièrement : tu y noteras à la fin de chaque cours les devoirs donnés par le professeur, les leçons à apprendre, les dates des contrôles, parfois le matériel à apporter etc. Le cahier de textes de la classe renseigné par tes professeurs est aussi consultable sur Pronote.

Un petit conseil : demande à tes parents de le regarder avec toi chaque soir, afin de vérifier que tu n'as rien oublié pour le lendemain, autant au niveau des devoirs à faire, des leçons à apprendre, que de ton sac à préparer.

Conseils pour ton organisation

Tu dois apporter chaque jour ton matériel (selon les cours que tu as).

Afin d'alléger ton cartable pour la journée, **tu disposes d'un casier** attribué par la vie scolaire, sur lequel tu devras **mettre un cadenas**.

Toutes tes affaires (sac de sport, cartable, veste etc.) **devront être rangées dans ton casier** fermé obligatoirement avec ton cadenas lors des récréations.

Pour ne rien oublier, **prépare ton sac le soir** pour le lendemain, après avoir fait tes devoirs et relu tes leçons.

N'oublie pas de **faire tes devoirs** et d'**apprendre tes leçons** régulièrement.

N'hésite pas à t'avancer dans ton travail.

Si tu es absent, n'oublie pas de rattraper les cours et les devoirs à faire avec l'aide d'un camarade de classe et de Pronote.

Tes cahiers et classeurs doivent être bien tenus.

Si tu n'as pas compris quelque chose, n'hésite pas à demander des explications supplémentaires.

Des problèmes dans ton travail ?

Tu n'arrives pas à t'organiser, à suivre les cours, tu te sens dépassé.e ? Parles-en à un adulte avec qui tu te sens en confiance (la CPE, ton/ta professeur.e principal.e, un.e assistant.e d'éducation...) ou à tes délégué.e.s de classe, afin qu'on t'aide à trouver des solutions.

D.F.C. : Devoirs Faits au Collège

C'est un dispositif obligatoire qui te permet de faire tous (ou une partie) tes devoirs (apprentissage des leçons puis faire les exercices), de bénéficier d'un soutien (explications, aide, etc.), de lire, de t'avancer, etc.

Que dois-je faire si ...

Je suis perdu.e : Pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu.e au début de l'année. Demande au bureau de la Vie scolaire et ils t'aideront à retrouver ta classe.

Je suis en retard : Tu dois passer à la Vie scolaire avec ton passeport scolaire. Attention : le manque de ponctualité est suivi par la vie scolaire, et tu t'exposes à des punitions si tu es fréquemment en retard.

Je suis malade : Demande à tes parents ou à un responsable d'envoyer un message à la vie scolaire via Pronote ou d'appeler le collège au plus vite au 05 53 364 364 (choix 1) pour prévenir du motif de ton absence et de sa durée.

Je ne me sens pas bien : tu dois t'adresser à l'infirmière.

Rappel : il est interdit d'apporter des médicaments au collège sans prévenir l'Infirmière ou la CPE et sans avoir une ordonnance.

J'ai une dispense d'EPS : Il faut prévenir la vie scolaire en fournissant un certificat médical qui sera dupliqué et transmis au professeur d'EPS et à l'infirmière scolaire.

Les mots clés du collège

ASSISTANT.E.S D'ÉDUCATION (A.E.D.) : Ils/elles sont chargé.e.s de surveiller les élèves dans la cour, à la cantine, dans les couloirs. Ils/elles s'occupent aussi des absences, des retards, des dispenses d'EPS.

C.D.I. : Centre de Documentation et d'Information. C'est la bibliothèque du collège où l'on peut lire, faire des recherches, regarder des films et accéder à Internet, accompagné par le/la professeur.e documentaliste.

C.P.E. : Conseiller Principal d'Education. Voir la page consacrée au personnel.

D.F.C. : Devoirs faits au Collège : dispositif d'aide pour faire tes devoirs.

E.P.S. : Éducation Physique et Sportive. Ce sont les cours où tu pratiqueras des activités sportives.

ÉTUDE/PERMANENCE : C'est la salle où tu dois aller quand tu n'as pas de cours. Tu y travailleras sous la responsabilité d'un.e assistant.e d'éducation.

PROFESSEUR.E PRINCIPALE.E (P.P.) : C'est un professeur qui s'occupe de la vie de la classe. Il communique souvent avec les autres professeurs de la classe, la CPE, la Principale pour suivre l'évolution de chacun des élèves de la classe. Il anime l'heure de Vie de Classe.

HEURE DE VIE DE CLASSE : C'est un moment d'échanges et de dialogue entre les élèves et le/la professeur.e principal.e de la classe et/ou un membre du collège (CPE, Infirmière, Principale etc.).
C'est aussi durant cette heure que le/la professeur.e principal.e prépare et rend compte des conseils de classe.

S.V.T. : Sciences de la Vie et de la Terre. C'est la biologie et la géologie.



